

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : ET ÇA CONTINUE ENCORE ET ENCORE... les précisions

Suite à l'annonce de la Direction Générale concernant les suppressions d'emplois sur notre direction pour 2021 : ce ne sont pas -40 emplois comme annoncé au début du mois mais -45 emplois dont 3 emplois de PCE (2A et 1B) dans le cadre de la délocalisation. Ils viennent donc s'ajouter aux 632 emplois déjà supprimés.

La destruction de nos missions et services continue !

Suppressions d'emplois 2021

Direction				
	A+	A	B	C
Direction	+ 1 IP			
	- 1 IDIV HC			
Division CLEE			-2	
Pôle Pilotage Ressources				-1
Total	+ 1 IP - 1 IDIV HC	0	-2	-1

Trésoreries				
	A+	A	B	C
Trésorerie Hospitalière Lagny			-1	-3
SGC Provins			-1	
SGC Coulommiers			-2	-2
Trésorerie Fontainebleau-Avon			-2	
Trésorerie Melun Val de Seine			-1	
SGC de Meaux			-3	-1
Trésorerie Sénart				-1
Trésorerie Nemours				-2
Paierie Départementale				-1
Total	0	0	-10	-10

Contrôle Fiscal				
	A+	A	B	C
PCE de Fontainebleau		-1		
PCE de Meaux			-1	
PCE de Lagny		-1		
PCRP Sénart		-1		
PCRP Melun			-1	
PCRP Melun – antenne Fontainebleau			-1	
PCRP Meaux			-1	
Total	0	-3	-4	0

SIP				
	A+	A	B	C
Lagny				-2
Melun	+ 1 IDIV CN	-1	-1	
Roissy				-2
Coulommiers				-1
Meaux				-2
Sénart				-2
Fontainebleau				-1
Nemours				-1
Total	+ 1 IDIV CN	-1	-1	-11

SIE				
	A+	A	B	C
Melun	+1 IDIV Expert			
Chelles			-1	
Provins			-1	
Sénart			-1	
Noisiel			-1	
Total	+1 IDIV Expert	0	-4	0

PTGC				
	A+	A	B	C
PTGC antenne Coulommiers			-1 B Geo	
PTGC Antenne Meaux			+ 1 B Géo	
Total	0	0	0	0

	A+	A	B	C
45 suppressions d'emploi A, B et C	2	-4	-21	-22

Concrètement ce sont 47 suppressions d'emplois A, B, C auxquelles viennent se soustraire l'apport d'un Idiv et d'un IP.

A noter la suppression de 5 emplois C dans le cadre du rebasage, opération consistant à réduire la différence entre emplois implantés et effectifs réels, autrement dit les postes laissés vacants. Ainsi la DDFiP 77 pourra recourir aux contractuels à hauteur de 50 % des emplois supprimés dans le cadre du rebasage. Voilà un bel exemple de précarisation de la DGFIP !